

soyons obligés à faire et à souffrir extérieurement toutes les choses qui sont ici marquées; mais dans le cœur nous devons y être disposés. Ce qui a fait dire à S. Augustin (*De Seru. Dom. in monte*): *Ad preparationem cordis, non ad ostensionem operis præceptum intelligitur.*

On doit aimer ses ennemis.

Vous avez appris qu'il a été dit : Vous aimerez votre prochain et haïrez votre ennemi, et odio habebis inimicum tuum. » Le premier est commandé dans le Lévitique (Ch. XIX, 18); mais quant au second, il n'est porté dans nul endroit des divines Écritures; c'était donc une glose des pharisiens et des docteurs de la loi. Mais le Sauveur dérompe ses disciples en leur parlant ainsi: Pour moi je vous dis: Aimez vos ennemis; faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient, afin que vous soyez enfants de votre Père qui est dans le ciel; qui fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, et fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Si vous aimez seulement ceux qui vous aiment, quelle récompense en aurez vous. Les publicains ne le font-ils pas aussi? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous plus que les autres? Les païens ne le font-ils pas aussi? Soyez donc, vous autres, parfaits, comme votre Père céleste est parfait (Math., V, 45-48).

Non seulement nous ne pouvons pas haïr nos ennemis, car cela nous est défendu par ce divin précepte; mais nous les devons aimer, c'est-à-dire que nous ne pouvons pas nous dispenser de leur donner des marques de notre amour et de notre charité en certaines occasions, principalement dans les choses de salut et de nécessité. Dieu, dont nous devons imiter la conduite, veut le salut de tous les hommes, *vult omnes homines salvos fieri*; et cette volonté générale s'étend jusque sur ceux qui ne cessent de l'outrager et de le maudire. Il faut de même que nous voulions le salut de nos ennemis, et que, dans cette vue, nous priions pour ceux qui nous persécutent et nous calomnient, *ut quorum, dit S. Prosper (in Sententis), execramur iniquitatem, optemus salutem.* Mais de plus nous sommes obligés de les assister dans leurs nécessités, selon ce commandement du Sage (XXV, 21), que l'Apôtre réitère dans l'Épître aux Romains (Ch. XII, 20): *Si votre ennemi a faim, donnez-lui à manger, et s'il a soif, donnez-lui à boire; Si enverrait inimicus tuus, cibus illum; si sinit, potum da illi.* Et c'est encore en cela que nous imitons la bonté du Père céleste; car il ne fait lever son soleil sur les bons et sur les méchants, il ne fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes, qu'afin de pourvoir par ces bienfaits généraux à leurs besoins et à leurs nécessités. Nous devons aussi, dit S. Paul (*Ibid.*, 17, 18), céder à leur colère, *da locum iræ*, ne point leur rendre le mal pour le mal, *ut illi melum pro malo reddentes*, et souvent même nous devons vaincre le mal qu'ils nous causent, par le bien que nous pouvons leur faire, *vince in bono malum.*

Sur l'aumône.

Le Fils de Dieu, après avoir, pour ainsi dire, purgé quelques préceptes du Décalogue des méchantes gloses et des dangereuses interprétations des pharisiens, vient maintenant aux bonnes œuvres. Il apprend à ses disciples à les pratiquer avec un esprit simple et un cœur droit, et sans chercher l'approbation et les louanges des hommes; car c'était un vice commun et ordinaire parmi les pharisiens, qu'il marque ici sous le nom d'hypocrites: *Prenez bien garde, leur dit-il, de ne pas faire vos bonnes œuvres devant les hommes, pour être vu d'eux; autrement vous n'en recevrez point la récompense de votre Père, qui est dans le ciel. Lors donc que vous donnerez l'aumône, ne faites point sonner la trompette devant vous, comme les hypocrites font dans les synagogues, et dans les places publiques, pour être honorés des hommes. Mais quand vous donnez l'aumône, que votre main gauche ne sache pas ce que fait votre droite, afin que votre aumône soit secrète; et votre Père, qui voit ce qui se fait en secret, vous en rendra la récompense (Math., VI, 1-4).*

Renfermez donc et cachez votre aumône dans le sein du pauvre, *Conclude elemosinam tuam in corde pauperis*, elle obtiendra pour vous mi-éricorde, afin que vous soyez délivré de tous les maux dus à vos péchés, et *hæc pro te exorabit ab omni malo (Eccl., XXIX, 15).*

Touchant la prière.

Dans les versets suivants, après avoir parlé de la manière qu'il faut garder en priant, pour éviter et la vanité des pharisiens et la superfluité ou plutôt la futilité des païens, le Sauveur établit une prière, que nous appelons l'oraison dominicale, qui est la plus excellente de toutes les prières. C'est par elle que nous rendons à Dieu, qui est notre Père céleste et notre roi, une gloire souveraine, et que nous lui demandons tous nos besoins par des paroles qu'il nous met lui-même dans la bouche; car la plupart du temps nous ne savons ni ce qu'il faut demander, ni comment il le faut demander, *nam quid oremus sicut oportet nescimus (Rom. VIII, 26).* Voici donc ce que Jésus-Christ recommande à ses disciples touchant la prière: *Lorsque vous priez, ne soyez pas comme les hypocrites, qui aiment à se tenir debout dans les synagogues et dans le coin des rues, pour être vu des hommes. Je vous dis en vérité qu'ils ont déjà reçu leur récompense, et recevant mercedem suam. » Mais pour vous, lorsque vous priez, entrez dans votre cabinet, et ayant fermé la porte, priez votre Père en secret; et votre Père, qui vous voit en secret, vous rendra la récompense. Or quand vous priez, ne parlez pas beaucoup, comme font les païens, qui s'imaginent qu'ils seront exaucés dans la multitude de leurs paroles. Ne soyez pas semblables à eux; car votre Père sait vos besoins, avant que vous les lui demandiez. Voici donc comme vous priez.*

Oraison dominicale.

Notre Père, qui êtes dans les cieux; que votre nom soit sanctifié; que votre règne arrive, que votre vo-

lonté soit faite dans la terre comme au ciel. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour; et pardonnez nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Et ne nous laissez point aller à la tentation; mais délivrez-nous du mal. Ainsi soit-il. Dans les exemplaires grecs, ces mots sont ajoutés: *Parce que c'est à vous, qu'est le royaume, la puissance et la gloire dans tous les siècles: Quia tuum est regnum, potestas, et gloria, per omnia sæcula sæculi, in secula. Amen.*

Après cette divine prière, Jésus-Christ ajoute: *Car si vous pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père céleste vous pardonnera aussi vos péchés. Mais si vous ne leur pardonnez point, votre Père ne vous pardonnera pas vos péchés: Nec pater vester dimittet peccata vestra (Math., VI, 5-13).*

Du jeûne.

Le Fils de Dieu condamne encore ici la conduite des pharisiens sous le nom d'hypocrites. Ces hommes pleins d'orgueil jeûnaient deux fois la semaine, *jejunio bis in sabbato (Luc, XVIII, 12)*, et c'était, comme l'on croit plus communément, le lundi et le jeudi; mais en jeûnant ils défigurèrent leur visage par une pâleur affectée, afin de paraître mortifiés aux yeux des hommes. Et c'est ce que le Fils de Dieu défend à ses disciples en leur disant: *Lorsque vous jeûnez, ne faites point les tristes, comme les hypocrites qui défigurent leur visage, afin qu'il paraisse aux yeux des hommes qu'ils jeûnent. Je vous dis en vérité qu'ils ont reçu leur récompense. Pour vous, lorsque vous jeûnez, oignez d'huile votre tête, et unge caput tuum, » et lavez votre visage, afin qu'il ne paraisse pas aux yeux des hommes que vous jeûnez, mais à votre Père, qui est présent à tout ce qu'il y a de plus secret; et votre Père, qui vous voit en secret, vous rendra la récompense (Math., VI, 16-18).*

Quand le Sauveur dit à ses disciples d'ointre leur tête, il parle, comme remarque fort bien saint Jérôme (*in Math.*), selon l'usage de la Palestine, où l'on avait coutume, principalement les jours de fêtes, d'en user ainsi; *ubi diebus festis solent ungeri capita.* Ce maître humble et modeste n'avait garde de leur commander de se parfumer, ces délicatesses n'étaient que pour les riches et pour les puissants: il veut seulement qu'ils fassent comme le commun du monde, et qu'ils se servent d'huile pour oindre leur tête et leur visage, *ut exhiberent faciem in oleo (Psal. CIII, 15)*; et il leur commande d'en user de la sorte, afin que leur jeûne ne paraisse point aux yeux des hommes, et qu'il ne soit vu et connu que des yeux du Seigneur.

Du mépris des trésors.

Voici d'autres points de cette divine morale que Jésus-Christ leur a enseignée. Il ne veut point qu'ils s'étudient à amasser des trésors ici-bas; car rien n'attache plus à la terre le cœur de l'homme, qui n'est fait que pour le ciel. *N'amassez point, dit-il, de trésors sur la terre, où la rouille et la teigne les man-*

gent, et où les voleurs les déterrrent et les dérobent. Mais amassez des trésors dans le ciel, où la rouille et la teigne ne les mangent point, et où les voleurs ne les déterrrent et ne les dérobent point; car où est votre trésor, là est votre cœur (Math., VI, 19-21).

Chez les Orientaux, les richesses des trésors consistaient autant dans les étoffes précieuses et dans les habits, que dans les métaux. Ceux-ci pouvaient être corrompus par la rouille, et ceux-là mangés par la teigne. Il leur insinue donc que c'est une folie d'amasser des trésors qui peuvent être gâtés par la rouille et les vers, et dérobés par les voleurs; et que la véritable sagesse consiste à se faire des trésors de vertus, qui durent toujours dans le ciel, et qui nous rendent riches et heureux dans toute l'étendue de l'éternité.

De l'intention droite.

Comme l'œil est la lumière du corps, de même l'intention est celle de l'esprit et du cœur. Que si l'œil est affecté de quelque méchante qualité qui l'obscurcisse, le corps s'en ressent et marche pour ainsi dire dans l'obscurité et dans les ténèbres. Il en est de même de l'esprit; quand l'intention n'est pas droite et simple, il se gâte, et corrompt le cœur. C'est à ce sujet que Jésus-Christ dit ici à ses disciples, en les avertissant d'y prendre garde: *Votre œil est la lampe de votre corps, Lucerna corporis tui est oculus tuus. » Si votre œil est simple, tout votre corps sera éclairé. Mais si votre œil est gâté, tout votre corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en vous n'est que ténébreux, combien seront grandes les ténèbres mêmes (Math., VI, 22, 23).*

C'est comme s'il disait, Si l'intention qui est en vous et qui régle votre cœur n'est que ténébreux, c'est-à-dire si elle est vicieuse et impure, elle qui doit être votre lumière, combien vos œuvres qui ne sont bonnes et lumineuses que par la rectitude de votre intention, seront-elles impures et ténébreuses?

Qu'on ne doit pas servir deux maîtres.

Il est écrit dans la loi: *Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous servirez lui seul, et il tibi soli servies. »* Or comment adore-t-on Dieu? Ce n'est sans doute qu'en l'aimant, *non colitur nisi amando.* C'est donc une espèce de culte qu'on rend à l'argent, quand on l'aime trop. Il devient l'idole de notre cœur, et l'attachement que nous avons pour lui est, selon saint Paul (*Ephes.*, V, 5), *idolorum servitus*, une idolâtrie ou un culte d'idole. Ainsi quiconque aime trop l'argent, est un idolâtre, *idololâtræ servus*, car c'est le propre mot dont se sert l'Apôtre dans l'original. C'est ce vice détestable, qui ne possède que trop souvent le cœur de ceux qui sont destinés à servir le Seigneur comme ses ministres, que Jésus-Christ condamne ici. Il dit à ses chers disciples, afin que nous l'apprenions après eux: *Nul ne peut servir deux maîtres, et Nemo potest duobus dominis servire; car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. C'est sur ce raisonnement véritable que*

le Sauveur conclut : Vous ne pouvez servir tout ensemble Dieu et l'argent, « Non potestis servire Deo et mammonæ (Math., VI, 24). »

C'est ici que saint Jérôme se récrie : *Audiat hoc avarus*, Que l'avare écoute ces paroles, et qu'il sache, quoiqu'il porte le nom de chrétien, et qu'il soit peut-être ministre de Jésus-Christ, qu'il ne peut servir Dieu et les richesses, c'est-à-dire qu'il ne peut aimer l'un et l'autre, non posse se simul divitiis Christoque servire.

Qu'il ne faut jamais trop s'inquiéter des besoins de la vie.

Comme l'inquiétude sur les choses de ce monde est ordinairement un effet de l'amour des richesses, saint Paul (Hébr., XIII, 5) a en raison de nous dire, pour nous guérir de l'un et de l'autre de ces dérèglements : *Que votre vie soit exempte d'avarice, et soyez contents de ce que vous avez, « Sint mores sine avaritia, contenti presentibus. »* Car Dieu dit lui-même : *Je ne vous délaisserai ni ne vous abandonnerai point : « non te deseram, neque derelinquam. »* Voilà sa parole engagée, et un apôtre en est le garant. Puisque Dieu prend donc soin de nous, n'ayons point d'inquiétude sur les besoins de ce monde, ou du moins qu'elle soit modérée et pleine de confiance. Et comment ne le serait-elle pas, après ces promesses de Jésus-Christ : *Je vous dis moi-même : Ne vous mettez point en peine où vous trouverez de quoi manger, pour soutenir votre vie, ni où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps. La vie n'est-elle pas plus que la nourriture, et le corps plus que le vêtement ? C'est comme s'il disait : Dieu ne vous donne-t-il pas la vie, qui est bien plus précieuse que la nourriture ? il vous donnera donc de quoi la soutenir. Ne vous a-t-il pas donné un corps, qui vaut mieux que les vêtements ? il vous trouvera donc de quoi le couvrir.*

Considérez, dit-il, les oiseaux du ciel : ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amusent rien dans les greniers, cependant votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas plus excellents qu'eux ? Et qui est celui d'entre vous qui, avec tous ses soins, puisse ajouter une condée à sa taule ? Pourquoi aussi vous mettez-vous en peine pour le vêtement ? Considérez les lis des champs, comment ils croissent ; ils ne travaillent et ne filent point. Or je vous dis que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a jamais été vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu a soin de vêtir ainsi une herbe des champs qui est aujourd'hui et qui sera demain jetée dans le four, combien aura-t-il plus soin de vous vêtir, hommes de peu de foi ? Ne vous mettez donc point en peine, et ne dites point : *Que mangerons-nous, de quoi nous couvrirons nous ? car les païens recherchent toutes ces choses. Votre Père céleste sait que vous avez besoin de tout cela. Après ces raisonnements tout divins, Jésus-Christ conclut : Cherchez donc premièrement le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données par surcroît. Ne vous mettez donc point en peine du lendemain ; car le lendemain se mettra en peine pour lui-*

même. A chaque jour suffit son propre mal, « sufficit diei malitia sua (Math., VI, 25-34). »

Qu'il ne faut juger personne.

Le Fils de Dieu continue ses divines instructions, qui sont comme un abrégé de la morale renfermée dans son Evangile. *Ne jugez point*, dit-il à ses disciples, afin que vous ne soyez point jugés. Car vous serez jugés comme vous aurez jugé les autres ; et on se servira envers vous de la même mesure dont vous vous serez servis à l'égard des autres. Pourquoi voyez-vous une paille dans l'œil de votre frère, vous qui ne voyez pas une poutre qui est dans le vôtre ? Hypocrite, ôtez premièrement la poutre de votre œil, et alors vous verrez comment il faut ôter la paille de l'œil de votre frère (Math., VII, 1-5).

Il n'appartient proprement qu'aux gens de bien et aux hommes justes d'accuser et de reprendre les vices des autres : c'est là leur fonction, c'est là leur devoir ; *Accusare vitia*, dit saint Augustin (lib. II de Ser. Domini in monte, cap. 3), officium est bonorum. Mais quand les méchants et les déréglés entreprennent de le faire, ce sont des hypocrites, qui usurpent un ministère qui ne leur convient pas, *alienas partes agunt, sicut hypocrite*. Or qui est celui qui ose se croire juste ; ou, ce qui est encore plus, se croire assez juste pour oser reprendre et juger les autres ? Mais quand cela serait, quel péril n'y a-t-il pas à les juger, après tant de jugements ou injustes ou téméraires qu'on commet tous les jours ? Dans les choses douteuses, ne les jugeons point. Dans les autres, qui sont plus manifestes, excusons-les tant que nous pouvons. C'est le conseil de saint Bernard (Serm. 4 in Cant.), qui a été si rempli de sagesse et de charité. Si l'œuvre de notre frère n'est pas excusable, il veut que nous excusons son intention : *excusa intentionem, si opus non potes*. Si nous ne le pouvons, car il y a des œuvres que l'intention ne saurait rectifier, croyons qu'il n'a fait le mal que par ignorance, ou par surprise, ou enfin par la fâcheuse rencontre où il s'est trouvé : *puta ignorantiam, puta subreptionem, puta casum*. Si on ne le peut excuser par tous ces endroits, on doit rejeter le mal sur la violence de la tentation, et alors il faut dire en soi-même : Cette tentation qui a fait tomber mon frère m'eût entraîné moi-même si elle eût fait contre moi ses efforts : *Quid de me illa fecisset, si in me accepisset similiter potestatem* ? Voilà de quelle manière saint Bernard veut qu'on excuse avec charité les péchés de son frère ; car quand nous le jugeons avec rigueur, nous nous exposons par notre dureté à être un jour nous-mêmes traités sans miséricorde.

Qu'il ne faut point exposer les choses saintes à être méprisées.

Jésus-Christ nous apprend en deux mots et par deux comparaisons assez familières, qu'il faut avoir beaucoup de prudence dans la dispensation des choses saintes. *Ne donnez point*, dit-il, les choses saintes aux chiens, « Nolite dare sanctum canibus ; » et ne jetez

point les perles devant les porceux, « neque mittatis margaritas vestras ante porcos, » de peur qu'ils ne les foulent aux pieds, et que, se tournant contre vous-mêmes ils ne vous déchirent (Math., VII, 6).

Combien y en a-t-il et qui résistent aux vérités divines qu'on leur prêche, et qui les méprisent ? Combien y en a-t-il même qui déchirent ceux qui leur annoncent ces vérités saintes ? Quand on reconnaît ces méchantes dispositions dans l'esprit de ses auditeurs, il faut être sobre et prudent à distribuer la parole sainte ; alors il ne la faut répandre sur ces cœurs endurcis et profanes que selon les simples obligations de son ministère.

Qu'il faut demander avec instance au Père céleste.

Demandez, dit Jésus-Christ (Math., VII, 7), et l'on vous donnera, « Petite, et dabitur vobis ; » cherchez, et vous trouverez, « quaerite, et invenietis ; » frappez, et l'on vous ouvrira, « pulsate, et aperietur vobis. » Car quiconque demande, reçoit ; et qui cherche trouve ; et on ouvre à celui qui frappe. Que veut dire Jésus-Christ par ces trois choses : demandez, cherchez, et frappez ? Saint Augustin (lib. I Retract., cap. 16), après les avoir assez examinées, conclut enfin qu'elles ne signifient proprement qu'une prière qui se fait à Dieu avec ardeur et persévérance : *Longe melius*, dit ce Père, *ad instantissimam petitionem omnia referuntur*. Certes le Seigneur ne refuse rien à une prière humble et fervente, quand elle est accompagnée de persévérance, quand elle ne tend qu'aux biens véritables qui sont les biens du salut. Le Sauveur continue son discours en disant : *Qui est l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils lorsqu'il lui demande du pain ? ou s'il lui demande un poisson, lui donnera-t-il un serpent ? Les paroles qui suivent sont des assurances pour ceux qui persévèrent dans la prière : Si donc vous autres, étant méchants comme vous êtes, vous savez donner à vos enfants de bonnes choses ; à combien plus forte raison votre Père, qui est dans le ciel, donnera-t-il de vrais biens à ceux qui les lui demandent (Math., VII, 7-11).*

De la voie étroite.

Comme Jésus-Christ est la vérité et la vie, *veritas et vita*, il sait parfaitement la voie qui y conduit. Il l'enseigne ici à ses disciples en très-peu de mots, mais qui sont remarquables. Entrez, leur dit-il, par la porte étroite, parce que la porte qui mène à la perdition est large et spacieuse, et il y en a beaucoup qui y passent. Que la porte qui mène à la vie est petite, et que le chemin est étroit, et qu'il y en a peu qui le trouvent (Math., VII, 13, 14) !

La voie de la pénitence, la voie de la justice, est le chemin qui mène à la vie. Ce chemin est étroit et serré, *arcta est via* ; principalement dans son entrée et son commencement. Mais quand le cœur de l'homme vient à se dilater par les ardeurs de la charité, alors on marche avec plaisir, disons plutôt, on court dans ce chemin qui avait paru si étroit ; et c'est ce qui

faisait dire à un grand juste : *Viam mandatorum tuorum cucurri, cum dilatasti cor meum (Ps. CXVIII).*

On connaît l'homme par ses œuvres.

Du temps des prophètes véritables, d'Isaïe, de Jérémie, d'Osée, d'Amos, et ainsi des autres, toute la Judée était remplie de séducteurs et de faux prophètes. Il y en avait eu dans tous les siècles parmi le peuple choisi, et il y en avait encore du temps de Jésus-Christ. Il donne un moyen de les reconnaître, et la règle qu'il prescrit doit ordinairement nous servir à discerner un homme juste et craignant Dieu, d'avec un méchant et un hypocrite. Il veut que nous en jugions par les œuvres, comme on fait de l'arbre par le fruit. Voici ce qu'il dit là-dessus : *Gardez-vous des faux prophètes qui viennent à vous sous des vêtements de brebis ; mais au dedans ce sont des loups ravissants. Vous les reconnaîtrez par leurs fruits. Cueille-t-on des raisins de dessus les épines, ou des figues de dessus les chardons ? Ainsi tout arbre qui est bon, produit de bons fruits ; et tout arbre qui est mauvais, produit de mauvais fruits. Un bon arbre ne peut produire de mauvais fruits ; et un mauvais arbre ne peut produire de bons fruits. Tout arbre qui ne produit point de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Vous les reconnaîtrez donc par leurs fruits (Math., VII, 15-20).*

Combien de personnes y a-t-il encore aujourd'hui dans le saint ministère qui ont les plus belles apparences du monde : tout est réglé, tout est droit en elles, leurs démarches, leur doctrine, leurs sentiments ; mais ce ne sont là que des feuilles. Sondez leur intérieur, voyez leur vie secrète et leurs actions privées, vous n'y trouvez que de méchantes œuvres : ce sont là les fruits, et ces fruits font voir, quand on les connaît, que ce sont de mauvais arbres, et que ces personnes ne sont pas prophètes du Seigneur.

C'est sur nos œuvres que nous sommes jugés.

Notre jugement sera porté, non sur nos paroles, mais sur nos œuvres, et ce jugement sera plein de justice. Car qu'y a-t-il de plus facile et de plus ordinaire que de faire prononcer à ses lèvres des paroles saintes ; mais, quoi de plus rare et de plus difficile, que de faire produire à son cœur et puis à ses mains des œuvres de justice ? Aussi le Sauveur dit-il à ses disciples : *Ce ne sera point celui qui me dit : Seigneur ! Seigneur ! qui entrera dans le royaume du ciel ; mais quiconque fait la volonté de mon Père, qui est dans le ciel, ce sera celui-là qui y entrera. Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur ! Seigneur ! n'avons-nous pas prophétisé en votre nom, et chassé les démons en votre nom, et fait plusieurs miracles en votre nom ? Et alors je leur dirai hautement : Je ne vous ai jamais connus. Retirez-vous de moi, vous qui commettez l'iniquité (Math., VII, 21-23).*

Le Seigneur pourra-t-il dire à ces personnes : *Nunquam novi vos*, je ne vous ai jamais connus ; puisqu'elles ont prophétisé en son nom ? Oui, il pourra le leur dire avec justice ; car, proprement, Dieu ne connaît et n'approuve que ce qu'il a fait. Ces gens ont

toujours été des méchants, il leur dira donc avec vérité, selon saint Augustin (*Épist.*, 47, ad Valentin.). *Nunquam novi vos*, je ne vous ai jamais connus, parce que je ne vous ai pas faits tels que vous avez été, quia tales vos ego non feci.

Qu'il faut entendre et pratiquer les instructions de Jésus-Christ.

Après tant d'excellents enseignements que Jésus-Christ a donnés à ses disciples sur cette montagne, qui n'était pas fort éloignée de Bethsaïde et de Capharnaüm, il conclut d'une manière qui nous marque la nécessité indispensable qu'il y a de les pratiquer. *Quiconque, dit-il, entend de moi ces paroles, et les met en pratique, sera semblable à un homme sage, qui a bâti sa maison sur la pierre. La pluie est tombée, les rivières se sont débordées, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, et elle n'est point tombée, parce qu'elle était fondée sur la pierre. Mais quiconque entend de moi ces paroles et ne les met pas en pratique, sera semblable à un insensé qui a bâti sa maison sur le sable: la pluie est tombée, les rivières se sont débordées, les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison, et elle est tombée, et sa ruine a été grande, et ce fait rumi illius magna* (Matth., VII, 24-27).

Ne point entendre la parole de vie, c'est n'être point de Dieu, surtout quand on joint le mépris à la négligence. C'est le Seigneur qui le dit lui-même: *Propterea vos non auditis quia ex Deo non estis* (Jean, VIII, 47), vous n'entendez point les paroles de Dieu, parce que vous n'êtes point de Dieu. C'est donc une bonne marque que d'écouter avec plaisir la parole de Dieu. Mais de l'entendre et de la recevoir dans son cœur sans la mettre en pratique, c'est un péché considérable, scienti et non facienti peccatum est illi (Jacq., IV, 17); et c'est ce péché qui attire à l'homme une grande ruine et souvent même son dernier malheur. Au contraire l'on est heureux, comme assure la Vérité même, lorsqu'on écoute et qu'on pratique cette parole sainte: *Beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud* (Luc, XI, 28).

Jésus-Christ ayant fini ces discours salutaires et ces instructions toutes divines, l'évangéliste dit que le peuple était dans l'admiration de sa doctrine, admirabantur turbæ super doctrinam ejus (Matth., VII, 28, 29). Il n'y a pas sujet de s'en étonner: car, si les prophètes avaient parlé autrefois, et si les docteurs de la loi parlaient encore dans les synagogues, cela n'approchait point des discours admirables qui sortaient de la bouche du Seigneur. Aussi les peuples en étaient-ils tellement charmés, qu'ils abandonnaient tout pour aller entendre sur les montagnes et dans les déserts. Et quand ils avaient entendu sa doctrine, ils disaient dans le ravissement: *Jamais homme n'a parlé de la sorte, Nunquam sic locutus est homo* (Jean, VII, 46). Mais ce qui nous doit faire regarder ses paroles comme la doctrine de la vérité, c'est qu'il l'a prouvée et soutenue par une foule de prodiges qu'on n'a jamais eus à contester. Aussi l'évangéliste dit-il ici que le Fils de

Dieu instruisait les peuples comme ayant autorité, sicut potestatem habens, et non comme leurs docteurs et les pharisiens.

Un lépreux est guéri.

Après que Jésus-Christ eut donné à ses disciples les divines instructions que je viens d'expliquer, et qui sont comme un précis et un abrégé de tout l'Évangile, il descendit de la montagne, qui n'était pas beaucoup éloignée de Capharnaüm; et une multitude de peuple commença à le suivre, secutus sunt eum turbæ multæ. Alors un lépreux, venant à lui, se mit à l'adorer, en disant: *Seigneur, si vous voulez, vous pouvez me guérir. Jésus étendant la main, le toucha et lui dit: Je le veux, soyez guéri, Volo, mandare* (Matth., VIII, 1); et sa lèvre fut guérie au même instant, et confessum mundatum est lepra ejus. Et Jésus lui dit: *Gardez-vous bien de parler de ceci à personne; mais allez, montrez-vous au prêtre, et offrez le don prescrit par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage* (Matth., VIII, 1-4; Marc, I, 40-45; Luc, V, 12-15).

L'évangéliste saint Luc nous apprend que la guérison de ce lépreux se fit, in una civitatum, dans une des villes de Galilée; il y a donc apparence que cela arriva dans les faubourgs de Bethsaïde, ou plutôt de Capharnaüm. Je dis dans les faubourgs, d'autant que par la loi il était défendu au lépreux d'habiter avec les autres; c'est pourquoi il était seul hors de l'enceinte et des murs des villes, solus habitabat extra castra (Lévit., XIII, 46), parce qu'il était impur. Non seulement il était séparé des autres, mais afin qu'on le reconnût et qu'on n'approchât point de lui de peur que le mal ne se communiquât, la loi lui ordonnait de porter ses vêtements décolorés, habebit vestimenta dissuta, d'avoir la tête nue, caput nudum, et le visage couvert de son vêtement, os teste contextum, et dans cet état, de crier qu'il était impur et souillé, contaminatum ac sordidum se clamabit (Ibid., 45). Quoique les peuples suivissent alors Jésus-Christ, comme nous le voyons par saint Matthieu, ils s'écartèrent à la vue de ce lépreux, qui se prosterna pour adorer le Sauveur, lequel resta seul avec lui. Comme donc personne ne pouvait savoir s'il était guéri, puisqu'il n'y avait que les prêtres qui en étaient juges, le Fils de Dieu, qui ne voulait rien faire contre la loi, lui dit: *Gardez-vous bien de parler à personne de votre guérison, c'est-à-dire avant que vous soyez présenté au prêtre. Et quand vous serez montré à lui, offrez le don prescrit par Moïse, afin que cela leur serve de témoignage, in testimonium illis: c'est-à-dire afin que les prêtres témoignent que vous êtes guéri, ayant reçu votre don et votre sacrifice; et aussi afin qu'ils voient que je ne suis venu ni pour violer, ni pour détruire la loi.*

Or quand le prêtre avait reconnu que la lèpre était bien guérie, cum invenerit lepram esse immutatam (Lévit., XIV, 5), il ordonnait à celui qui allait se purifier d'offrir pour soi deux passereaux vivants, du bois de cèdre, de l'écarlate et de l'hyssope. L'un de ces passereaux était immolé dans un vaisseau de terre sur de

l'eau vive, super aquas viventes (Lévit., XIV, 4 et suite.); et pour l'autre, on le teignait dans le sang du premier, avec le bois de cèdre, l'écarlate et l'hyssope. Après quoi l'on faisait sept aspersiones avec ce sang sur l'homme guéri, afin qu'il fût légitimement purifié, ut jure purgaretur; et incontinent on laissait le passereau vivant s'envoler dans les champs. Cet homme, après cette purification, devait laver ses vêtements et son corps, après en avoir rasé tout le poil. Le septième jour de sa purification, il faisait la même rasure et les mêmes lotions, jusqu'à être contraint de raser les cheveux de sa tête, sa barbe et ses sourcils. Enfin le huitième jour, il était obligé d'offrir au temple deux agneaux, avec de la fleur de farine et de l'huile: un premier on en faisait un sacrifice de propitiation pour le péché; et de l'autre un holocauste avec quelques aspersiones et quelques prières. Et ainsi le lépreux était purifié et rentrait dans le commerce et la société des hommes.

Le Fils de Dieu avait défendu à ce lépreux de parler de sa guérison à qui que ce fût, avant de s'être présenté au prêtre; mais cet homme, transporté de joie, ne put déferer à ce commandement. Car, incontinent qu'il l'eut quitté, il commença, dit saint Marc, à parler de sa guérison, et à la publier, et à la publier et à diffamer son sermone; de sorte que Jésus ne pouvait plus entrer publiquement dans la ville, mais il se tenait dans les lieux déserts, et on venait à lui de toutes parts. et conveniend ad eum undique. Saint Luc ajoute qu'on venait pour entendre sa doctrine et pour être guéri de ses infirmités, et ad audirent, et curarentur ab infirmitatibus suis. Quand saint Marc écrit que Jésus ne pouvait plus entrer publiquement, manifeste, quærens, dans la ville, il insinue assez qu'il y entra en secret, afin de pourvoir à ses besoins et à ses nécessités. Et c'est ce qui me persuade que la ville auprès de laquelle il fit ce miracle était celle de Capharnaüm, où il avait établi sa demeure, et qui était sur le lac de Génésareth.

Troisième vocation de saint Pierre.

Nous venons de voir que le nombre infini de peuple qui suivait Jésus-Christ, l'obligeait de quitter la ville et de se tenir dans les lieux déserts, in desertis locis. Ces déserts étaient entre Capharnaüm et Bethsaïde, et s'étendaient jusque sur le bord du lac de Génésareth. Ce fut là qu'il appela saint Pierre pour la troisième fois, et voici, selon saint Luc, comment cela arriva. *Jésus étant sur le rivage du lac de Génésareth, et secus stagnum Genesareth, et les peuples se jetant en foule pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui était à Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre, et s'étant assis, il enseignait le peuple de dessus cette barque, et sedens dicebat de navicula turbis. Et lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon: Menez en pleine mer, et Duc in altum* (Je le fais parler de la sorte, car les Juifs appelaient ce lac une mer), et jetez vos filets pour faire une pêche. Simon lui répondit: Maître, nous

n'avons rien pris, après avoir travaillé toute la nuit, néanmoins je m'en vais jeter le filet sur votre parole. Ayant fait cela, ils prirent une si grande quantité de poissons, que leur filet se rompit. Ils firent donc signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir à eux et de les aider. Ils y vinrent et remplirent tellement les deux barques, qu'elles coulaient presque à fond.

Simon-Pierre voyant cela, se jeta aux pieds de Jésus en disant: *Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un homme pécheur. Car l'étonnement l'avait saisi, ainsi que tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la pêche des poissons qu'ils venaient de faire. Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient les compagnons de Simon, étaient aussi dans l'étonnement. Alors il dit à Simon: Ne craignez point, désormais vous serez employé à prendre des hommes, et ex hoc jam homines eris capiens. Et ayant ramené leurs barques à terre, ils quittèrent tout et le suivirent* (Luc, V, 1-11).

Il faut ici rendre justice à celui qui a été depuis le prince des apôtres. C'est de Simon Pierre que j'entends parler. On ne doit pas s'imaginer qu'il ait jamais cessé d'être disciple de Jésus-Christ, depuis qu'il le connut la première fois au delà du Jourdain; non, il n'a jamais cessé de l'être. Mais quand il voyait que son divin maître était à Capharnaüm ou dans les lieux voisins, qui instruisait le peuple, s'il en allait quelquefois à Bethsaïde, d'où il était natif, et s'occupait à pêcher dans le lac de Galilée pour gagner sa vie. Aujourd'hui le Fils de Dieu oblige saint Pierre de le suivre pour toujours, parce qu'il allait bientôt en faire, non-seulement un apôtre du nombre des douze, mais le premier et le plus grand des apôtres. C'est pourquoi sa barque, dans laquelle entra Jésus-Christ, a été regardée par les Pères comme la figure de l'Eglise, dont il devait être le prince; et les poissons qu'il prit en si grande quantité, signifiaient les hommes qu'il devait un jour assembler dans le sein de la même Eglise. Aussi le Sauveur lui apprit-il, dans l'étonnement où il était d'en voir un si grand nombre, que cela marquait les hommes; qu'il allait bientôt commencer à prendre. C'est pourquoi il lui dit: *Ex hoc, désormais, eris homines capiens*, vous vous occuperez à prendre des hommes, et non des poissons.

Un paralytique est guéri à Capharnaüm.

Après cette troisième vocation de saint Pierre, qui se fit sur le lac de Génésareth, Jésus-Christ vint à la ville de Capharnaüm qui n'était pas éloignée de là. C'est ce que saint Marc nous apprend, car il insinue assez nettement au chapitre II que la guérison du paralytique se fit dans cette ville. Or il est certain qu'elle se fit dans une assemblée de peuple fort nombreuse et fort solennelle, parce que saint Luc dit que quand le Sauveur opéra ce miracle, il enseignait le peuple, et qu'après il y avait auprès de lui des pharisiens et des docteurs de la loi qui étaient venus de tous les bourgs ou petites villes de Galilée et de Judée, et

même de Jérusalem, *ex omni castello*, comme porte la Vulgate, gr. *ἐκ παντός κάστρου*, *ex omni vico seu oppidulo Galilææ*, et *Judææ*, et *Jerusalem* (Luc, V, 17). N'y a-t-il pas quelque apparence que les principaux des pharisiens et des docteurs de la loi de Jérusalem avaient ordonné à ceux-ci de se rendre à Capernaüm, pour observer Jésus-Christ et pour voir quelle était sa doctrine? Car enfin, comment tous ces hommes se fussent-ils trouvés ensemble, sans un ordre secret des premiers de leur corps, et peut-être même du sanhédrin ou grand conseil des Juifs.

Quoi qu'il en soit, saint Luc écrit que tout ce monde était assemblé, pour entendre Jésus-Christ, quelques personnes portant sur un lit un homme qui était paralytique, « qui erat paralyticus », cherchaient le moyen de le faire entrer (car, selon saint Marc, Jésus prêchait, *in domo*, dans une maison) et de le mettre devant lui. Mais ne trouvant point par où le faire entrer à cause de la foule du peuple, ils montèrent sur le haut de la maison d'où ils le descendirent par les tuiles, avec le lit où il était, ou milieu de la place, devant Jésus. Lequel voyant leur foi, dit : Homme, vos péchés vous sont remis. Alors les docteurs de la loi et les pharisiens disaient en eux-mêmes : Qui est cet homme qui prononce des blasphèmes? Et qui peut remettre les péchés que Dieu seul? Mais Jésus connaissant leurs pensées leur dit : Quelles pensées avez-vous dans le cœur? Qu'est-ce qui est le plus aisé de dire : Vos péchés vous sont remis, ou de dire : Levez-vous et marchez. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre le pouvoir de remettre les péchés : Levez-vous, je vous le commande, dit-il au paralytique, emportez votre lit et vous en allez en votre maison. Il se leva aussitôt en leur présence, emporta le lit où il était couché, et s'en retourna en sa maison, rendant gloire à Dieu. Tous furent remplis d'étonnement, ils glorifiaient Dieu et disaient, dans la frayeur dont ils étaient remplis : Nous avons vu aujourd'hui des choses prodigieuses, « *Vidimus mirabilia hodie* » (Luc, V, 17-26; Matth., IX, 1-8; Marc, II, 1-12).

Voocation de saint Matthieu, qui était publicain.

Après la guérison du paralytique, Jésus sortit de Capernaüm et alla sur le bord du lac de Génésareth, où il enseignait le peuple qui venait en foule à lui. Comme il passait sur le rivage, il vit un homme qui était assis au bureau des impôts, appelé Matthieu, « *vidit hominem sedentem in telonio, Matthæum nomine*, » et il lui dit : Suissez-moi. Il se leva aussitôt et le suivit. Or Jésus étant à table dans la maison de cet homme (car, selon saint Luc, il lui fit un grand festin, *convivium magnum*), plusieurs publicains et gens de mauvaise vie s'y mirent avec lui et avec ses disciples; et les pharisiens voyant cela, dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec les publicains et les hommes pécheurs? Jésus les ayant entendus, leur dit : Ceux qui sont sains n'ont pas besoin de médecin, mais ceux qui sont malades. Allez et apprenez ce que veut dire : J'aime mieux la miséricorde que le sacrifice. Car ce sont les pécheurs et non pas les justes que je suis venu

appeler, « *non enim veni vocare justos, sed peccatores*, » (Math., IX, 9-13; Marc, II, 13-17; Luc, V, 27-32).

Le premier des évangélistes en écrivait cette vocation n'a point appréhendé de se nommer soi-même, en disant : Jésus vit un homme qui était assis au bureau des impôts, appelé Matthieu; saint Luc, au contraire lui a donné le nom de Lévi; et saint Marc l'appelle Lévi, fils d'Alphée. Origène a cru, en écrivant contre Celse (lib. I, p. 48), que ce Lévi dont parle saint Marc n'était pas l'apôtre saint Matthieu, quo c'était un autre publicain. Mais saint Jérôme assure que c'était le même, et qu'il avait deux noms, *duplici quippe vocabulo fuit*, et qu'il s'appelait Lévi et Matthieu. C'est aussi le sentiment des Pères et des commentateurs. En effet, nous voyons que c'est la même narration, et ce que saint Matthieu dit de soi-même, les autres évangélistes le disent de Lévi. Porphyre et Julien l'apostat, qui ont écrit publiquement contre les chrétiens, disaient que c'était une espèce de folie à saint Matthieu, d'avoir, sur une simple parole, suivi Jésus de Nazareth. Mais ces deux impies ne prenaient pas garde que ce saint et les autres apôtres lui avaient vu faire une infinité de miracles. Ils ne l'ont donc point suivi légèrement, dit fort bien saint Jérôme, après avoir vu tant de prodiges, *cum tanta virtute tantaque signa processerint, que apostolos, antequam crederent, vidisse non dubium est*. Outre, dit ce Père, que la majesté du visage de Jésus-Christ, qui portait je ne sais quoi de sa divinité secrète et cachée, était capable d'attirer ceux qui le voyaient.

Les disciples de Jean-Baptiste interrogent Jésus-Christ.

Au même temps que le Fils de Dieu était chez saint Matthieu et qu'il mangeait avec les publicains et les hommes pécheurs, les disciples de saint Jean-Baptiste, qui était encore en prison, le vinrent trouver, et peut-être y furent ils priés par les pharisiens, car saint Marc les mêle dans cette rencontre avec les disciples de ce précurseur. Ils dirent à Jésus-Christ : Pourquoi nous, avec les pharisiens, jeûnons nous souvent, et que vos disciples ne jeûnent point? Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils être dans le deuil, pendant que l'époux est avec eux? Mais le temps viendra que l'époux leur sera ôté, et alors ils jeûneront (Math., IX, 14, 15). Ceux qui sont appelés dans la Vulgate, *filii sponsi*, sont nommés dans l'original, *οἱ υἱοὶ νυμφῶνος*, *filii thalami*. C'étaient les amis du nouvel époux qui avaient soin de ses noces, et principalement de la chambre et du lit nuptial; ils sont appelés par les Grecs, *παράμυθοι*, *παρὰ μύθους* ou *παράμυθοι*, et par les latins, *prombi*. L'épouse avait pareillement ses amies, qui avaient soin de tout ce qui concernait, et elles sont appelées *prombiæ*.

L'usage d'avoir des amis le jour de ses noces était fort ancien parmi les Juifs et les Philistins, puisque la femme de Samson, qui était Philistinne, épousa un de ses amis, *acceptit maritum unum de amicis ejus* et *prombiæ* (Jud., XIV, 20). Ainsi en cet endroit de la Vulgate, *filii sponsi* sont autres que les amis et les compagnons de l'époux. Jean-Baptiste s'était à peu près servi de cette

comparaison, et il avait dit que sa joie était pleine, parce qu'il était ami de l'époux, qui était Jésus-Christ. Le Sauveur s'en sert après lui et fait entendre que pendant qu'il était avec ses amis, qui étaient ses disciples, ils ne seraient point dans le deuil et la tristesse; mais quand il ne serait plus avec eux, que ce serait alors le temps de pleurer. Le Fils de Dieu leur dit ensuite : Personne ne met une pièce de drap neuf à un vieux vêtement, « *Nemo autem immittit commissuram (selon saint Marc, *assumentum*) panni rudis in vestimentum vetus*, » car par là il ôte une partie du vieux, et la rupture en devient plus grande. On ne met point aussi de vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement les vaisseaux se rompent, le vin se répand, et ces vaisseaux se perdent. Mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs, et ainsi ils se conservent tous deux (Math., IX, 14-17; Marc, II, 18-22; Luc, V, 35-39).

Le Fils de Dieu apprend aux disciples de Jean-Baptiste, par ces comparaisons, que ne regardant pas encore les siens comme des gens forts et parfaits, il avait égard à leur faiblesse et à leur infirmité; parce que s'il les avait traités alors plus sévèrement, peut-être l'eussent-ils abandonnés. Ce sont ces exemples non-seulement de bonté, mais encore de prudence et de discrétion, que ceux qui gouvernent les autres doivent imiter à l'égard des faibles; car pour les vouloir traiter avec trop de rigueur et de dureté, c'est-à-dire sans ces petits ménagements que demande la prudence et la charité chrétiennes, on les met souvent en état de tout abandonner. Et de la sorte on perd ceux qu'on aurait pu gagner, si on avait voulu suivre l'exemple de celui qui nous a appris à sauver les hommes.

La fille de Jaïre est ressuscitée, et l'hémorroïse est guérie.

Pendant que le Sauveur rendait raison de sa conduite aux disciples de Jean-Baptiste, car saint Matthieu marque expressément qu'il parlait à eux, *hec illo loquente ad eos*, il vint à lui un homme appelé Jaïre, qui était chef de la synagogue, « *et ipse princeps synagogæ erat*; » il se jeta aux pieds de Jésus, le suppliant de venir en sa maison, parce qu'il avait une fille unique âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et il arriva que, comme il marchait, il était pressé par la foule du peuple; et une femme qui souffrait depuis douze ans une perte de sang, et qui avait donné tout son bien aux médecins, sans pouvoir être guérie par aucun d'eux, s'approcha de lui par derrière, et toucha le bord de son vêtement, et aussitôt la perte de sang s'arrêta. Alors Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché? Mais tous assurant que ce n'étaient pas eux, Pierre, les peuples vous pressent et vous accablent, et vous dites : Qui est-ce qui m'a touché? Mais Jésus dit encore : Quelqu'un m'a touché, car j'ai reconnu qu'une vertu est sortie de moi, « *Nam ego novi virtutem de me exisse*. » Cette femme voyant qu'elle était découverte, s'en vint toute trem-

blante se jeter à ses pieds, et lui déclara, d'avant tout le peuple, pour quelle raison elle l'avait touché, et comment elle avait été guérie à l'instant. Et Jésus lui dit : Ma fille, votre foi vous a guérie, allez-vous-en en paix.

Comme il parlait encore, il vint quelqu'un au chef de la synagogue qui lui dit : Votre fille est morte; ne le tourmentez pas davantage. Mais Jésus ayant entendu cette parole, dit au père de la fille : Ne craignez point, croyez seulement, et elle sera guérie. Et quand il fut arrivé au logis, il ne laissa entrer personne avec lui, que Pierre, Jacques et Jean, avec le père et la mère de la fille. Or tous la pleuraient et la regrettaient. Mais il leur dit : Ne pleurez point, elle n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. Et ils se moquaient de lui, sachant bien qu'elle était morte. Mais on met le vin nouveau dans la maison des joueurs de flûte, « *hibricis*, » et une troupe de personnes qui faisaient grand bruit. Or ces joueurs de flûtes étaient là avec des pleureuses, car on les avait appelés selon la coutume des Juifs, pour pleurer la mort de cette jeune fille par des chants lugubres (1). Ce furent ces sortes de gens qui se moquèrent de Jésus-Christ, quand il dit qu'elle n'était pas morte. Saint Marc ajoute que Jésus ayant fait sortir tout le monde, prit le père et la mère de l'enfant, et ceux qu'il avait avec lui (c'est-à-dire Pierre, Jacques et Jean) et qu'il entra au lieu où la fille était couchée. Puis, prenant sa main, il lui dit : Talitha cumi, ce qui signifie : Ma fille, levez-vous (c'est-à-dire, en langue chaldaïque ou syriaque), je vous le commande. Au même instant la fille se leva et commença à marcher, car elle avait douze ans; et ils furent surpris d'un grand étonnement. Et il leur commanda très-fortement que personne n'en sût rien; et il leur dit de lui donner à manger (Luc, VIII, 41-56; Matt., IX, 18-26; Marc, V, 22-45).

Quand l'évangéliste assure que le Sauveur recamanda très-fortement au père et à la mère de cette fille de ne point divulguer un miracle si étonnant, il a voulu dire, apparemment, qu'ils avaient ordre de ne le point publier jusqu'à ce qu'il fit hors de la ville, qui semble avoir été celle de Capernaüm ou de Bethsaïde; car il craignait l'accablement du peuple, et il avait ailleurs d'autres prodiges à faire. Aussi saint Matthieu dit expressément que le bruit s'en répandit bientôt dans tout le pays d'alentour, *exiit fama hæc in universam terram illam*.

Deux aveugles reçoivent la vue.

Comme le Fils de Dieu s'en allait de là, « *transcunte inde Jesu*, » écrit l'évangéliste, c'est-à-dire comme il quittait ce pays-là pour aller à Jérusalem, ainsi qu'on le verra bientôt, deux aveugles le suivirent; ils criaient en disant : Fils de David, ayez pitié de nous, « *Miserere nostri, fili David*. » Et lorsqu'il fut arrivé dans une maison, ces aveugles s'approchèrent de lui. Et Jésus dit : Croyez-vous que je vous puisse faire cela? Oui, Seigneur. Alors il toucha leurs yeux, en disant : Qu'il vous soit fait selon votre foi. Et leurs yeux furent ouverts; et

[1] Joseph, Bell. jud. lib. III.

Jésus leur défendit bien fort d'en parler, en disant : Prenez garde que personne ne le sache. Mais eux, s'en étant allés, parlèrent de lui dans tout ce pays là (Math., IX, 27-31).

Le démon est chassé d'un homme muet.

Après que ces deux aveugles, qui venaient de recevoir la vue, furent sortis d'auprès de Jésus-Christ, on lui présente un homme muet, possédé du démon. Le démon ayant été chassé, le muet parla; et les peuples en furent dans l'admiration, et disaient : On n'a jamais rien vu de semblable en Israël, « Nunquam apparuit sic in Israel. » Pour les pharisiens, ils disaient : Il chasse les démons par le prince des démons (Math., IX, 52-54).

Jésus prêche en divers lieux en allant à Jérusalem.

Aussitôt que le Fils de Dieu eut ressuscité, on à Capharnaüm, ou à Bethsaïde, la fille du chef de la synagogue, il résolut de quitter la Galilée pour aller à Jérusalem, où il devait opérer un miracle éclatant, et ensuite prêcher sa doctrine. Ce fut donc en quittant la Galilée, transenne indé, que Jésus donna la vue à ces deux aveugles, et qu'il chassa le démon de l'homme muet. Or, chemin faisant vers la Judée et Jérusalem, il allait de tous côtés dans les villes et dans les bourgs, enseignant, dit saint Matthieu, dans leurs synagogues, prêchant l'Évangile du royaume de Dieu, et guérissant toute sorte de langueurs et d'infirmités (Math., IX, 55-58).

Nous ne savons pas ce que Jésus-Christ a fait de particulier en prêchant la parole de vie dans les villes et les bourgades qui étaient sur le chemin de Jérusalem; mais on a lieu de croire qu'il y a employé quelque temps, c'est-à-dire, autant qu'on le peut conjecturer, tout le mois de novembre, et une partie du suivant, qu'il se rendit à Jérusalem à la fête de la Dédicace. Car cette fête, qui était toujours le 25 du mois de casleu, tombait cette année vers le 9 ou le 10 du mois de décembre. Mais faisons un peu de temps Jésus-Christ annoncer l'Évangile dans les villes et les bourgades, pour voir ce que fit Pilate à Jérusalem, qu'il pensa porter au soulèvement par sa conduite pleine d'imprudence.

Pilate met le trouble dans Jérusalem.

Quand j'ai ci-devant parlé de Ponce Pilate, j'ai fait voir qu'il fut établi gouverneur de la Judée et de Samarie dès les premiers mois de l'année précédente, ou, à tout le moins, qu'il était en possession de cette charge avant le mois d'aout. Il faisait son séjour le plus ordinaire dans la ville de Césarée, bâtie sur le bord de la mer Méditerranée; mais il allait souvent à Jérusalem, principalement au temps des grandes fêtes, pour y empêcher les désordres et les séditions, et pour contenir les peuples dans la paix et dans le devoir. Pilate haïssait la nation des Juifs, et eux de leur côté n'avaient pas sujet de l'aimer; car on sait, par l'histoire, qu'il avait déjà commis chez eux, non-seulement beaucoup de concussion et d'injustices, mais encore de grandes

crautés. Ce fut dans cette mauvaise disposition que, sans avoir égard au prodigieux attachement que cette nation avait pour ses lois et pour ses coutumes, il s'avisait vers ce temps-ci d'envoyer quelques troupes en quartier d'hiver à Jérusalem. Elles portaient secrètement des drapeaux, où il y avait des images de l'empereur Tibère, peintes à demi-corps, signa in quibus erant effigies Caesaris media, *νεπορωποι Κατασκευασθησιν, in urbem intulit*, ce que nul autre gouverneur, avant lui, n'avait voulu faire, parce que les Juifs regardaient cela, comme un violente de leurs lois. Ces troupes, qui entrèrent la nuit dans Jérusalem, mirent aussi des boucliers dorés dans le palais d'Hérode, qui étaient consacrés au même empereur; mais il n'y avait sur eux nulle figure gravée, ni aucune autre inscription, sinon le nom de celui qui le consacrait, et de celui à qui ils étaient dédiés.

Il est tout visible qu'il y avait de la malice, mais une malice artificieuse, dans ce procédé de Pilate, et qu'il ne faisait pas tant cela pour rendre de l'honneur à Tibère, que par la haine qu'il portait à la nation des Juifs. Aussi quand ils s'en aperçurent le lendemain, ils s'assemblèrent en grand nombre et furent ensuite trouver le gouverneur jusqu'à Césarée, le conjurant, durant quelques jours, de faire porter ailleurs ces drapeaux, et de les conserver dans leurs privilèges. Comme ils persévéraient constamment à lui demander cette grâce, qu'il ne voulait pas leur accorder, ils entourèrent son tribunal, et lui firent là-dessus de très-grandes et très-humbles prières. Pilate, voyant leur fermeté inébranlable, commanda à ses soldats de les environner et de tirer leurs épées, menaçant de les tuer, s'ils ne recevaient ces drapeaux. A ces terribles paroles, tous les Juifs se jetèrent par terre, et lui présentèrent la gorge à découvert, en criant qu'ils aimaient mieux qu'on les fit tous mourir, que de voir qu'on violât leurs lois saintes. La constance inflexible de ces peuples et le zèle ardent pour leur religion donnèrent tant d'admiration à Pilate, qu'il commanda, à l'heure même, qu'on ôtât les drapeaux de Jérusalem, et qu'on les rapportât à Césarée.

Ce ne furent pas seulement les peuples qui allèrent à Césarée; les quatre fils ou petit-fils du roi Hérode s'y rendirent aussi, et écrivirent à César, avec les principaux de la nation, mais en des termes très-humbles et très-respectueux, pour lui raconter ce qui s'était passé, et pour le conjurer de faire encore ôter les boucliers de Jérusalem. Tibère ayant reçu cette lettre, entra en colère contre Pilate, qui prenait plaisir à troubler ce peuple; et, lui marquant son indignation, par la réponse qu'il fit à l'heure même, il lui commanda de retirer tout au plus tôt ces boucliers de Jérusalem, et de les mettre dans le temple bâti à Césarée en l'honneur d'Auguste. Voilà quelle fut l'issue de l'entreprise injuste et téméraire de ce gouverneur, qui n'allait à rien moins qu'à faire une révolte et un soulèvement général parmi cette nation si jalouse de ses lois (Joseph., lib. XVIII Antiquit.,

cap. 4; et lib. II. Bell. jud., cap. 14; Philo, Legat. ad Caesim).

Jésus va à Jérusalem à la fête de la Dédicace.

Après que le Sauveur eut prêché par les villes et les bourgades la parole de vie et l'Évangile du royaume de Dieu, il se rendit à Jérusalem pour la solennité d'une fête, selon ces paroles de saint Jean, au chapitre V : *Post erat festus dies Judaeorum*, et *ascendit Jesus Jerosolymam*. Ceux qui donnent quatre Pâques à la prédication de Jésus-Christ, prennent cette fête des Juifs dont parle ici saint Jean pour une de ces Pâques; mais ils le font sans grande raison. Car premièrement, cet évangéliste ne manque jamais, lorsqu'il parle de la fête de Pâque, de la nommer par son propre nom, comme on peut le voir par le chapitre II, par le VI et par le XI de son Évangile, dans lesquels il l'appelle toujours *Pascha Judaeorum*. Pourquoi, dit-il donc ici simplement : *Erat festus dies Judaeorum*? Et remarquez que dans le grec il y a ici sans autre *ἡ ἑστῆ ἡ ἑορτὴ Ἰουδαίων*, au lieu que dans les autres endroits où saint Jean fait mention de la fête de Pâque, il met toujours l'article, à *ἑστῆ τῶν Ἰουδαίων*, pour marquer que c'est la grande fête des Juifs dont il entend parler.

Secondement, saint Chrysostome et saint Cyrille d'Alexandrie n'expliquent point, non plus que beaucoup d'interprètes, cet endroit de saint Jean de la Pâque des Juifs, mais de quelque autre fête qu'on célébrerait parmi ce peuple. Il n'y a donc rien qui oblige à lui donner l'interprétation qu'on lui donne aujourd'hui pour trouver quatre Pâques; au lieu que les anciens Pères de l'Église n'en ont compté que trois.

Mais, on troisième lieu, comment peut-on dire que par ces paroles, *erat dies festus Judaeorum*, il était jour de fête parmi les Juifs, et Jésus s'en alla à Jérusalem, on doit entendre la fête de Pâque, puisque cinquante versets après celui-ci, c'est-à-dire au commencement du chapitre suivant, il fait une expresse mention de la Pâque? Voici les paroles de cet évangéliste : *Erat autem proximum Pascha, dies festus Judaeorum, ἡ ἑστῆ τῶν Ἰουδαίων*. Ne voit-on pas manifestement que c'est une autre fête dont il vient de parler au chapitre précédent, et que ce ne peut être la Pâque des Juifs? Car enfin, si c'était la grande solennité de la Pâque dont il fait mention au chapitre V, comment passe-t-il incontinent à une autre Pâque sans rapporter entre les deux fêtes, c'est-à-dire dans une année tout entière, qu'une seule action de Jésus-Christ. Saint Jérôme et saint Epiphane nous apprennent que saint Jean l'évangéliste a suppléé ce que les trois autres avaient omis; et comment y aurait-il suppléé, s'il passe des années entières sans presque rien écrire de tant d'actions qu'il a faites pendant qu'il a prêché?

Quand donc saint Jean dit dans son Évangile, au vers. 1 du chapitre V : *Post hac erat festus dies Judaeorum, et ascendit Jesus Jerosolymam*, Après cela il était fête parmi les Juifs, et Jésus s'en alla à Jérusa-

lem, il parle d'une fête qui n'était pas beaucoup éloignée de cette Pâque dont il fait mention au chapitre suivant. Ainsi cette fête, qu'il ne nomme point, ne pouvait être que celle des *Sorts*, appelée *Phurim*, ou celle de la *Dédicace*, qui était alors plus célèbre. Nous ne lisons point que Jésus-Christ soit allé à Jérusalem à la fête des *Sorts*, qui n'était pas alors beaucoup solennelle. Nous voyons au contraire qu'il y allait à la *Dédicace* du temple consacré à son Père, pour la gloire duquel il avait tant de zèle. Il faut donc croire que cette fête dont parle saint Jean était celle de la *Dédicace*. Outre que tout ce qui s'est passé entre cette fête et Pâque suivant prouve visiblement que ce ne peut pas être celle de *Phurim*, parce qu'étant fixée au quatorzième jour d'adar, ou du douzième mois des Hébreux, elle n'était éloignée des Azyms que de trente jours; au lieu que la fête de la *Dédicace* était arrêtée au 25 du neuvième mois, appelé *casleu*, et tombait presque toujours en décembre; ainsi elle précédait la Pâque suivante de plus de trois mois. Et ce fut justement pendant ces trois mois de la saison d'hiver que Jésus-Christ fit beaucoup d'actions très-célestes, étant de retour en Galilée. Revenons maintenant à la narration de notre évangéliste.

Malade de trente-huit ans guéri.

Après que le Fils de Dieu eut annoncé la doctrine évangélique dans les villes et dans les bourgades, le temps de la fête de la *Dédicace* étant arrivé, il alla à Jérusalem, *ascendit Jerosolymam*. On était alors au commencement de décembre; car en la présente année cette fête tomba vers le 9 ou le 10 de ce mois. Or, dit l'évangéliste, il y a à Jérusalem, près la porte des Troupeaux, une piscine appelée en hébreu *Bethesda*, qui a cinq galeries. Il y avait en elle une grande multitude de malades, d'aveugles, de boiteux et d'autres ayant les membres secs, qui y étaient couchés, et qui attendaient que l'eau fût renouvelée. Car l'ange du Seigneur descendait en un certain temps dans cette piscine, et l'eau en était troublée; et celui qui y entra le premier après qu'on avait troublé l'eau, était guéri, de quelque maladie qu'il fût affligé (Jean, V, 1-4).

Avant de continuer cette admirable narration, il faut tâcher de découvrir quelle est la véritable leçon du verset 2, ou celle de l'original, c'est-à-dire du grec, ou celle de la Vulgate : ou plutôt il faut montrer que l'une et l'autre est véritable. Voici ce qu'on lit dans la Vulgate : *Est autem Jerosolymis Probatica piscina, quae cognominatur hebraice Bethesda, quinque porticus habens*; ce qui veut dire : Or il y a à Jérusalem la piscine Probatica, ou la piscine des Troupeaux, appelée en hébreu Bethesda, qui a cinq portiques ou galeries. Le grec au contraire porte : *Est autem Jerosolymis ad Probaticam (scilicet portam) ἑστῆ τῶν Ἰουδαίων (subaudi πύλη), piscina, καὶ οὐκ ἔστιν, quae appellatur hebraice Bethesda, Βηθεσδα, quinque porticus habens*. S'il m'est permis d'ouvrir mon sentiment sur ces deux textes, je dirai avec le respect que je dois à

la parole sainte qu'ils sont tous deux véritables, mais que celui de l'original me paraît plus entier et plus clair. La raison de ceci est qu'il y avait à Jérusalem une porte appelée en grec *porta Probatika*, ἡ πόλις ἡ Προβατικῆ; et elle avait ce nom près de trois cents ans avant Jésus-Christ, comme il est constant par le célèbre version des Septante au livre de Néhémias (ch. III, v. XII, 59), ou au second d'Esdras. Cette porte, en hébreu, est nommée Sahar hatzon, id est, *porta Pecorin*; et dans la Vulgate elle est appelée *porta Gregis*. J'ai donc eu raison de traduire près la porte des Troupeaux, plutôt que près la porte des Brebis, comme on a fait aujourd'hui; car vraisemblablement elle n'avait ce nom qu'à cause que c'était par elle qu'on introduisait ordinairement les troupeaux de bêtes dans Jérusalem, soit qu'ils fussent destinés pour le temple, soit qu'ils fussent pour l'usage public.

Cette porte était à l'orient de la ville sainte, vers le torrent de Cédron, et n'était pas éloignée du village de Gethsémani, où Jésus fut pris par les Juifs. Selon toutes les apparences, c'est elle qui a donné le nom à la piscine qui en était proche, comme marque le grec; et d'autant que cette porte s'appelait Προβατικῆ, Probatika, id est, Pecuarin, la porte aux Troupeaux, la piscine en a pris le nom. On a donc peut-être dit dans la suite *Probatika piscina*, Προβατικῆς κελυφῆς, au lieu de *ad Probatiam piscinam* ἐν τῇ προβατικῇ κελυφῆς, comme il y a dans l'original. Ainsi, soit qu'on traduise: il y a à Jérusalem la piscine Probatique, ou la piscine près la porte Probatique, qui est la porte des Troupeaux, cela revient à la même chose. Cette piscine si admirable s'appelait en hébreu Bethesda, gr. Βηθεζα, comme porte aussi le syriaque; et ce nom signifie lieu de miséricorde et lieu de grâce; car le Bethesda de la Vulgate veut dire, *maison ou lieu de pèche*, ce qui ne semble pas assez convenir à cette piscine. Saint Jérôme l'appelle aussi Bethesda, et dit qu'il y avait là deux piscines ou deux réservoirs d'eau, *gemini lacus*, dont l'un se remplissait par les pluies d'hiver, *quorum unus hibernis aquis impleri solet*: l'autre avait des eaux rougeâtres, parce qu'anciennement les prêtres du temple avaient accoutumé d'y laver les victimes, *nam hostias in ea lavari a sacerdotibus solitas ferunt*. S'il y avait deux piscines, j'estime que celle qui se remplissait des pluies d'hiver était la même où descendait l'ange, et où se faisait cette guérison si miraculeuse. Et cela conviendrait admirablement bien à la fête de la Dédicace, qui, selon l'Écriture, tombait en temps d'hiver. Je reviens au texte de l'Évangile, après en avoir éclairci les difficultés.

Saint Jean, qui raconte cette histoire, où Jésus-Christ montra sa puissance, dit qu'il y avait dans ces galeries un homme qui était malade depuis trente-huit ans, et *triginta et octo annos habens in infirmitate sua*. Jésus voyant vu couché, et sachant qu'il était malade depuis fort longtemps, lui dit: *Voulez-vous être guéri? Le malade lui répondit: Seigneur, je n'ai personne*

pour me serrer dans l'eau de la piscine, quand elle a été troublée; et pendant que je veux y entrer, un autre y descend avant moi. Jésus lui dit: *Levez-vous, emportez votre lit et marchez. Et à l'instant cet homme fut guéri; et prenant son lit, il commença à marcher. Or ce jour-là était un jour de sabbat. Les Juifs dirent donc à celui qui avait été guéri: C'est aujourd'hui le sabbat; il ne vous est point permis d'emporter votre lit. Il leur répondit: Celui qui m'a rendu la santé, m'a dit: Emportez votre lit et marchez. Celui qui avait été guéri ne savait qui c'était; car Jésus s'était retiré du milieu du peuple, qui était en ce lieu. Après cela, Jésus le trouva dans le temple et lui dit: Voilà que vous êtes guéri; ne péchez plus désormais, de peur qu'il ne vous arrive pis. Cet homme s'en alla et dit aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri. Et c'est la cause pourquoi les Juifs persécutaient Jésus, parce qu'il faisait ces choses le jour du sabbat (Jean, V, 5-16).*

Il faut remarquer ici que les Juifs non-seulement persécutaient Jésus-Christ, mais, comme porte l'original, ils cherchaient même à le faire mourir, *querrebant eum interficere*, ἔβουλον αὐτὸν ἀποκτείναι, parce qu'il faisait très souvent ses miracles le jour du sabbat, *quia hæc faciebat in sabbato*. Or on ne pouvait pas chercher l'occasion de le faire mourir, sans être autorisé des principaux de Jérusalem et même du grand sanhédrin. Je suis donc fort porté à croire que cette résolution n'était qu'une suite et un résultat de l'assemblée que les pharisiens de Galilée, de Judée et de Jérusalem, tinrent à Capharnaüm quand Jésus guérit devant eux un paralytique. Et ce qui me confirme dans ce sentiment, c'est que dès lors ils regardèrent Jésus comme un homme qui disait des blasphèmes et qui se faisait Dieu. Or les pharisiens, et les Juifs avec eux, l'ont toujours condamné pour deux choses: la première, parce qu'il violait le sabbat, à ce qu'ils disaient, et la deuxième, parce qu'il se faisait Dieu.

Discours de Jésus aux Juifs de Jérusalem.

Le Fils de Dieu, voyant que les Juifs et principalement les pharisiens commençaient déjà à le persécuter, leur fit cet excellent discours que rapporte saint Jean, et qui ne tend qu'à prouver qu'il est Fils de Dieu, et que les œuvres qu'il fait en rendent témoignage. Voici donc comme il leur parle: *Mon Père ne cesse point d'agir jusqu'à maintenant, et moi j'agis aussi, et Pater meus usque modo operatur, et ego operor.* C'est là-dessus que l'évangéliste dit: *A cause de cela les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non-seulement parce qu'il déshonorait le sabbat, et quia non solum solverebat sabbatum; mais encore parce qu'il disait que Dieu était son Père, se faisant ainsi égal à Dieu, et æqualem se faciens Deo (Jean, V, 17-18).* Il est donc manifeste que quand le Fils de Dieu prononça ces paroles: *Mon Père ne cesse point d'agir jusqu'à maintenant, et moi j'agis aussi*, les Juifs comprirent fort bien qu'il parlait du Père céleste, et que c'était comme s'il avait dit: Mon Père non-seule-

ment créé le monde, mais il ne cesse jusqu'à maintenant de le soutenir et de le gouverner, et c'est ce qu'il fait tous les jours. Pour moi j'agis incessamment et avec lui et comme lui, sans avoir égard aux jours; je fais des œuvres divines le jour du sabbat, comme dans les autres temps, parce que je le fais avec mon Père, qui lui-même a fait le jour du sabbat.

Jésus continuant son discours malgré la mauvaise disposition de leur cœur, leur parla ainsi: *En vérité, en vérité je vous dis, et Amen, amen dico vobis, que le Fils ne peut rien faire par lui-même, que ce qu'il voit faire à son Père; car toutes les choses que le Père fait, le Fils les fait semblablement. Parce que le Père aime son Fils, et il lui montre tout ce qu'il fait; il lui montrera même des œuvres encore plus grandes, en sorte que vous en serez dans l'étonnement. Car comme le Père ressuscite les morts, et leur rend la vie; de même le Fils donne la vie à qui il lui plaît. Le Père ne juge personne, mais il a donné à son Fils tout pouvoir de juger, afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Quiconque n'honore point le Fils, n'honore point le Père, qui l'a envoyé. En vérité, en vérité je vous dis que quiconque entend ma parole, et croit à celui qui m'a envoyé, a la vie éternelle, et ne tombe point dans la condamnation, mais il est passé de la mort à la vie (Jean, V, 19-24).* C'est comme s'il disait: Quiconque entend et reçoit ma doctrine, et croit au Père céleste qui m'a envoyé, commence à vivre de la grâce, qui est la semailence de la vie éternelle; et quand sa foi est vive et animée par la charité, il ne tombe point dans le jugement de condamnation, parce qu'il est passé de la mort du péché à la vie de la grâce et de la justice.

Jésus-Christ continue cet admirable discours, qui faisait voir aux Juifs qu'il était véritablement Fils de Dieu. *En vérité, en vérité je vous dis que l'heure vient, et c'est dès à présent que les morts entendront la voix du Fils de Dieu, et ceux qui l'entendront vivront. Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au Fils d'avoir la vie en lui-même. Il veut dire que le Père éternel a communiqué à son Fils, comme Verbe, la divinité, qui est la vie essentielle, et le principe de tout ce qui a vie, *In ipso vita erat*: et comme Fils de l'homme, il lui a communiqué une puissance vivifiante, pour donner à l'âme la vie spirituelle, et au corps, je dis aux morts mêmes, la vie naturelle. Jésus-Christ ajoute incontinent, en parlant de son Père et de soi: *Il lui a donné le pouvoir de juger, parce qu'il est Fils de l'homme. Ne vous étonnez pas de ceci; car l'heure viendra dans laquelle tous ceux qui sont dans les sépultures entendront la voix du Fils de Dieu. Ceux qui auront fait de bonnes œuvres iront à la résurrection de la vie, et procedent in resurrectionem vitæ; et ceux qui en auront fait de mauvaises, iront à la résurrection de leur jugement, et in resurrectionem judicii (Jean, V, 25-29).* Comme s'il disait: Tous ceux qui auront persévéré à faire de bonnes œuvres sortiront de leurs tombeaux et ressusciteront pour aller à la vie éternelle; mais ceux qui auront persé-*

vére dans le mal ne ressusciteront que pour recevoir le jugement de leur condamnation, et pour être jetés dans les flammes qui ne s'éteindront jamais. Ce jugement se fera par le Fils de l'homme; car il apparaîtra en cette forme, dit saint Augustin, et non en celle de Dieu, *quia iudex in forma Filii hominis apparebit, que forma non est Patris, sed Filii*.

Dans la suite du même discours Jésus dit aux Juifs, qui accusaient d'impieeté et de blasphème, parce qu'il se disait Fils de Dieu: *Je ne puis rien faire de moi-même. Je juge selon ce que j'entends, et mon jugement est juste; parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé. Si je rends témoignage de moi-même, mon témoignage n'est point véritable, et Testimonium meum non est verum (Jean, V, 30-31).* Il parle humainement et selon le langage ordinaire des hommes; ainsi c'est comme s'il disait: S'il n'y a que moi seul à rendre témoignage de moi-même, mon témoignage ne doit pas être reçu comme véritable, je ne suis pas digne de foi en parlant de moi. Mais Jean-Baptiste, que vous avez suivi et entendu dans le désert vous en a parlé; il vous a dit que j'étais le Messie, que j'étais le Fils de Dieu. Et quand il ne l'aurait pas dit, les œuvres que je fais, par le pouvoir que mon Père m'a donné, rendent de moi un témoignage plus fort et plus puissant. C'est le sens et l'explication de ce qu'il va dire dans les versets suivants.

Vous avez, leur dit-il, *envoyé à Jean, et il a rendu témoignage à la vérité, et Vos misistis ad Joannem, et testimonium perhibuit veritati (Jean, V, 33).* Pour moi, ce n'est pas d'un homme que je reçois témoignage; mais je dis tout ceci afin que vous soyez sauvés. *Il était une lampe ardente et luisante; et vous avez voulu vous réjouir un peu de temps à la lueur de sa lumière. Quant à moi, j'ai un témoignage bien plus grand que celui de Jean; car les œuvres que mon Père m'a donné pouvoir de faire, et les œuvres que je fais, rendent de moi témoignage que c'est mon Père qui m'a envoyé. Et mon Père, qui m'a envoyé, a rendu lui-même témoignage de moi. Vous n'avez jamais entendu sa voix, ni rien vu qui le représente. Sa parole même ne demeure point dans vous, parce que vous ne croyez pas à celui qu'il a envoyé (Jean, V, 33-36).*

Quand Jésus-Christ dit: *Vous avez envoyé à Jean, Misistis ad Joannem*, il parle de la députation ou, si vous voulez, de l'ambassade que les Juifs de Jérusalem envoyèrent à Jean-Baptiste, pour savoir de lui qui il était. Car ce fut alors qu'il rendit ce témoignage, qu'il n'était pas digne de dénouer les cordons de la chaussure de celui qui allait venir après lui. L'ambassade des Juifs se fit vers le 15 de février de la présente année, et ce discours se prononça dix mois après, vers le 10 décembre, à la fête de la Dédicace. Ce témoignage de Jean-Baptiste était considérable; mais le Sauveur montre fort bien que le témoignage que lui rendaient ses œuvres pleines de miracles était encore plus grand; elles prouvaient fortement qu'il était Fils de Dieu, puisqu'il les faisait ou

nom de son Père et comme envoyé de lui. A ces deux témoignages, qui étaient authentiques, il ajoute encore celui de son Père : Mon Père, dit-il, qui m'a envoyé, a rendu témoignage de moi. Car n'étais pas rendre de lui un illustre témoignage que de dire, comme il fit au baptême de Jésus-Christ : *C'est ici mon Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toutes mes complaisances* (Math., III, 17) ?

Après ces trois témoignages, qui devaient pleinement convaincre les Juifs, qu'il était le Messie et le Fils de Dieu, il vient à une autre preuve, qui est celle des Ecritures. Il leur avait dit dans les versets précédents (Jean, V, 37, 38) : *Vous autres, vous n'avez jamais entendu la voix de mon Père, ni rien vu qui représente sa gloire, comme ont fait vos pères au mont de Sinai; vous n'avez point vu tout cela, et vous ne vous souciez pas même de sa parole; elle ne se présente point à votre esprit, et quand elle s'y présenterait, vous ne la croyez pas. Il faut son admirable discours en leur disant : Vous lisez avec soin les Ecritures, «Scrutimini Scripturas, » parce que vous croyez trouver en elles la vie éternelle; ce sont elles-mêmes qui rendent témoignage de moi. Et cependant vous ne voulez pas venir à moi pour trouver la vie. Je ne tire point ma gloire des hommes. Mais aussi je vous connais, et vous n'avez point en vous l'amour de Dieu. Je suis venu au nom de mon Père, et vous ne me recevez point : si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez. Comment pourriez-vous croire, vous qui cherchez la gloire que vous vous donnez les uns aux autres, et qui ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul? Ne pensez pas que ce soit moi qui vous accusai devant le Père; vous avez un accusateur, et c'est Moïse, dans lequel vous espérez. Car si vous croyiez Moïse, peut-être me croiriez-vous aussi, puisque c'est de moi qu'il a écrit. Que si vous ne croyez pas à ses écrits, comment croirez-vous à mes paroles* (Jean, V, 39-47) ?

Jésus-Christ a montré aux Juifs de Jérusalem, dans ce discours plein d'une céleste doctrine, qu'il est le Fils de Dieu, et que comme tel il a été envoyé de son Père, pour annoncer aux hommes les paroles de vie. Et parce qu'ils n'ont pas voulu recevoir son témoignage, il a prouvé sa mission divine par le témoignage de Jean-Baptiste, par celui de son Père, par ses œuvres miraculeuses, et enfin par l'autorité des Ecritures. Ne les a-t-il pas par là convaincus d'obstination et d'incrédulité? En effet, il semble que c'est pour les en convaincre qu'il est venu exprès à Jérusalem, qu'il a fait ce miracle à la vue de tout le monde, et qu'il a prononcé cet excellent discours. Après cela les Juifs ont été inexcusables, surtout pour n'avoir cessé de persécuter l'auteur de la vie et de la vérité.

Jésus retourne en Galilée après la fête de la Dédicace.

Après que le Fils de Dieu eut célébré la Dédicace à Jérusalem, qu'il y eut rendu gloire à son Père, et qu'il y eut confondu la malice des Juifs par ses miracles et par ses discours, il résolut de retourner

en Galilée, selon sa coutume. Il le faisait d'autant plus volontiers, que les Juifs, excités par la calanie des pharisiens, non-seulement commençaient à le persécuter, mais cherchaient même à le faire mourir, comme saint Jean l'écrit en termes exprès. Les évangélistes ne marquent point ce qu'il fit en retournant de Jérusalem; mais saint Matthieu nous apprend qu'il voyait, après son retour, les peuples, il en fut touché de compassion, parce qu'ils étaient dispersés et languissants, comme des brebis qui n'ont point de pasteur : *sicut oves non habentes pastorem* (Math., IX, 36). Il avait raison de parler de la sorte, car les peuples de la Galilée, principalement ceux du pays de Capharnaüm, ayant été près de deux mois sans voir Jésus-Christ, étaient dispersés et tout languissants, ayant été si longtemps sans entendre ou, pour mieux dire, sans être nourris de la parole de vie.

Ce fut alors que, voyant ces peuples qui revenaient à lui, il dit à ses disciples, qui avaient coutume de le suivre : *La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers; priez donc le maître de la moisson qu'il y envoie des ouvriers* (Ibid., 37, 38). Le Seigneur parlait de la sorte, parce qu'il allait bientôt choisir les douze d'entre ses disciples qui devaient le plus travailler à cette moisson; et il était juste qu'un choix de telle importance ne se fit qu'après beaucoup de prières de leur part et de la sienne. C'est pour cela qu'il leur disait : *Rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam*. Sans doute qu'ils demandèrent cela au Seigneur; pour lui, quand il fallut faire le choix des douze, il passa toute la nuit en prières : *Erat pernoctans in oratione Dei* (Luc, VI, 12).

Fin de la première année du ministère de Jésus-Christ.

Peu de jours après que le Fils de Dieu fut retourné dans la Galilée, finit l'année première de sa prédication ou de son ministère. Cette année de grâce et de miséricorde est d'autant plus remarquable, qu'elle a été sans contradiction manifeste de la part des hommes à qui il a prêché la parole de vie. Car si les Juifs de Jérusalem, excités par les pharisiens, si, par un esprit de jalousie, ne pouvaient regarder de bon œil les progrès que faisait le Sauveur, ont commencé à le persécuter, et ont même pensé à le faire mourir; cette résolution n'a été formée qu'au mois de décembre, et encore n'a-t-elle point éclaté au dehors. C'est donc avec une grande raison que saint Epiphane, ayant bien considéré ce qui s'est passé dans cette première année du sacré ministère, l'appelle, après l'Écriture, *annum Domini acceptum, évocorō Kopov ἀερόν*, c'est-à-dire l'année du Seigneur qui a été bien reçue, qui a été sans contradiction : saint Jérôme l'appelle, dans Isaïe, *annum placabilis*, l'année de paix, ce qui revient à la même chose.

Ainsi cette première année, qui a été pour les peuples une année de grâce, de salut et de miséricorde, a aussi été pour J.-C. une année de paix et d'agrément, une année sans contradiction de la part des hommes. D'où vient que le même saint Epiphane a dit (Hæres. 51, n. 24 et seq.; et Anacephal., n. 125) : *Placuit qu-*

annum pradicatum acceptum, évocorō Kopov, id est, in quo ei nemo contridixit, revertere pōt ἀερόν πλάσιον. Il faut voir que cette année pacifique et bien reçue de tous a été la trente et unième de la vie du Sauveur, ce qui confirme admirablement tout ce que j'ai dit; et qu'au contraire la trente-deuxième, qui est la seconde de son ministère, a été une année de contradiction : *annus contradictionis plenus, évocorō ἀντιδρόπιον*. Quand ce saint parle de cette année de paix, il dit que Jésus-Christ prêcha l'Évangile avec l'approbation de tout le monde : *approbatus universis*; et qu'il ne reçut aucun empêchement, ni de la part des Juifs et des Samaritains, ni de la part des gentils : *cum nec Judæi resisterent, nec gentiles, nec Samaritani, sed dicentem omnes perlibenter audirent*.

Et qu'on ne dise pas que ces paroles, *annus Domini acceptus* ou *annus placabilis*, signifient tout le temps du ministère de Jésus-Christ, qui a été un temps de grâce et de salut. Car, quoique cela soit aussi véri-

Seconde partie.

L'an 22 de l'âge de Jésus-Christ, et le 28 de l'ère commune; l'an 18 de l'association de Tibère, le 15 de sa monarchie, et le 51 des rétarques Antipas et Philopate; l'an 781 de Rome, et le 4 de la 201^e olympiade; Appius Junius Silanus et P. Silius Nerva étant consuls.

Deuxième année du ministère de Jésus-Christ.

Il fait de nouveaux miracles vers la mer de Galilée.

Comme on a commencé le temps du ministère ou de la manifestation de Jésus-Christ depuis le baptême qu'il reçut de saint Jean, et que ce baptême lui fut conféré le sixième jour de janvier, on peut finir la première année du ministère évangélique au mois de décembre, comme je fais dans cette histoire. Je commence donc la deuxième année au mois de janvier, et je le fais d'autant plus volontiers, que le Fils de Dieu entra alors dans la trente-deuxième année de son âge; c'est elle que saint Epiphane appelle *annum contradictionis, évocorō ἀντιδρόπιον*, une année pleine de contradictions, surtout de la part des pharisiens, qui étaient alors les maîtres du peuple et qui le manifestaient comme il leur plaisait. Jésus-Christ était dans la Galilée, et apparemment vers Capharnaüm, quand elle a commencé; et il avait déjà ramassé les peuples qui étaient dispersés et languissants depuis son voyage de Jérusalem. Comme il en était de retour et qu'il y avait fait ce miracle célèbre sous les galeries de la piscine, appelée Probatique ou bien des Troupeaux, il ne faut pas s'étonner si plusieurs le suivirent, non-seulement de Galilée (ce qui était assez ordinaire), mais encore de Judée, de Jérusalem, de l'Idumée, et au delà du Jourdain et des lieux voisins de Tyr et

S. S. XXVII.

table, comme saint Epiphane le reconnait lui-même, il ne laisse pas, avec grande raison, de distinguer ce temps de salut en une année de paix et en une année de contradiction; et le cardinal Baronius, dans ses Annales (Ad an. 51, n. 78), bien qu'il ne suive pas le plan de saint Epiphane, reconnait la vérité de ce que je viens de dire et appelle la première année de la prédication de Jésus-Christ : *annum acceptabilem*. Il en donne la raison avec saint Epiphane : *Annus primum propterea acceptabilis prædixit Isaias, quod prædicatio tempore illo facta ab omnibus acciperetur*. Dans la seconde année du divin ministère, on verra beaucoup de contradictions à la doctrine du Fils de Dieu; elles dureront jusqu'au commencement de la troisième, dans laquelle il fut mis en croix pour le salut de l'homme; par où l'on voit que le plan que je suis dans ces Annales de Jésus-Christ est conforme à la vérité de l'histoire évangélique et aux sentiments des Pères qui l'ont examiné avec quelque soin.

de Sidon. C'est ce que nous apprend l'évangéliste saint Marc au chapitre III, v. 7, quand il dit : *Jesus autem cum discipulis suis sessisset ad mare, cœsus à-dire qu'il se retira vers la mer de Galilée ou de Gènesareth, et multa turba a Galilea et Judæa secuta est eum* (Marc, III, 7, 8); il ajoute : *et ab Jerusalem, et ab Idumæa et trans Jordanem, et qui circa Tyrum et Sidonem, multitudo magna, audientes quæ faciebatur, venerunt ad eum*.

C'est sans doute en voyant cette nouvelle multitude de peuple qui accourait à lui de toutes parts, qu'il avait dit à ses disciples : *Messis quidem multa, operarii autem pauci*. Voilà une grande et ample moisson, mais il y a peu d'ouvriers : *rogate ergo dominum messis, ut mittat operarios in messem suam* (Math., IX, 37, 38). Et ce fut cette moisson abondante qui le porta à faire le choix des douze apôtres, comme on va le voir incontinent. Le Fils de Dieu voyant donc qu'il y avait autour de lui un si grand monde, dit à ses disciples qu'il fallait se servir d'une barque pour n'être pas pressé par la foule du peuple; car il en guérissait plusieurs : *multos enim sanabat*; de sorte que ceux qui avaient quelque mal se jetaient sur lui pour pouvoir le toucher : *ut illum tangerent* (Marc, III, 10, 11). Même les esprits impurs, quand ils le voyaient, se prosternaient devant lui, en criant : *Vous êtes le Fils de Dieu!* *Tu es Filius Dei*. Mais il leur défendait avec menace de le découvrir.

Ce témoignage des démons qui le confessaient tout haut devant tant de peuple, joint à ceux dont Jésus-Christ avait parlé dans le discours qu'il fit à Jérusalem, et les miracles nombreux et éclatants qu'il ne cessait de faire, n'étaient-ce pas des preuves tout à fait convaincantes qu'il était véritablement le Fils de Dieu? Il

(Trente-sept).